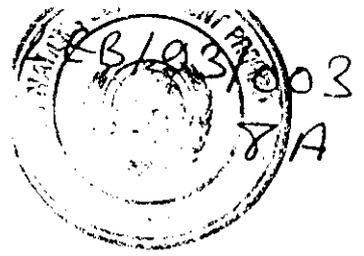


REPUBLIQUE LIBANAISE
MINISTRE DES DEPLACES



الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

LES ECOLES PRIVÉES
dans le cadre du problème de
DÉPLACEMENT

Préparé par
Dr. Ibrahim Chibli

Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUD



1995

Les Ecoles - notamment privées dans le cadre du problème de déplacement

Préambule

Le problème de déplacement de la population libanaise, touche en profondeur la morphologie du pays - Au delà des problèmes créés par le déplacement lui-même notamment ceux relatifs à l'équilibre et à la croissance démographique, la paupérisation d'une grande partie de la population, les destructions innombrables tant au niveau des appartements et maisons désertés qu'au niveau des propriétés squattées. On assiste également à un phénomène de déplacement des centres économiques, sociaux, éducationnels et l'on arrive à une accélération de l'exode rural, à la multiplication des populations péri-urbaines avec tout leur cortège de promiscuité, de désarticulation de la cité, de l'éclatement des infrastructures et d'autres éclatements.

Les problèmes dans les régions de retour et notamment le problème éducationnel

Le problème du retour des déplacés est à l'ordre du jour; depuis près de quatre ans- des comités de retour sont créés dans la quasi totalité des villages et quartiers de déplacement, mais le retour n'est pas une équation monolithique mais une équation beaucoup plus complexe car elle touche plusieurs volets matérialisés de la vie du citoyen et aussi des volets immatériels.

Les volets matérialisés

- Le logement
- Le travail ou les instruments de travail
- Les infrastructures collectives - petites et grandes
- Les écoles
- Les lieux de culte

Les volets immatériels

- L'attrait de la ville
- La psychologie et les habitudes des nouvelles générations

I - Dans le cadre du processus de retour des déplacés dans leur villes et villages d'origine, le problème du logement est partiellement pris en charge par l'état, mais être à nouveau logé alors que les intéressés ont refait provisoirement leur vie dans leurs quartiers d'accueil ne suffit pas. Comme corollaire au problème du logement, on retrouve celui du travail, car il est impossible de demander aux déplacés de revenir dans un village qui se situe à 2 heures de route de leur lieu de travail.

En conséquence, la réhabilitation économique devient un impératif, si on veut réellement voir le tissu social de notre pays reconstitué. Or, pour cette réhabilitation rien de substantiel n'est prévu, sinon par les ONG (ce point sera l'objet d'une présentation autonome). Mais il convient de signaler que les clients potentiels pour cette réhabilitation sont beaucoup plus nombreux que les moyens disponibles, ceci en sus des faits que les plus démunis sont les moins bien servis, car les ONG qui interviennent accordent des crédits professionnels allant jusqu'à 5000 USD, assortis des garanties qui s'imposent, ce qui fait que les plus démunis et les moins formés et informés sont laissés pour compte, car ils n'arrivent ni à assurer les garanties, ni à concevoir les bons projets. Un accompagnement de proximité serait à prévoir.

II- Les petites infrastructures ...

A ce niveau, différents organismes ont un programme de reconstitution de ces infrastructures notamment :

- la Mission Pontificale
- la World Vision
- Caritas Liban
- le MECC

Ces ONG ont des moyens pour équiper un dispensaire, forer un puits- installer des tuyaux pour adduction d'eau... etc...

IV- La question identitaire par le lieu de culte

Une priorité devrait être accordée à la reconstruction des lieux de culte, ces interventions doivent se faire pour résoudre la question identitaire des déplacées, car ces lieux de culte détruits ou endommagés gratuitement pose pour chaque groupe déplacé, la question de l'acceptation du groupe dominant.

Il est impératif que cette restauration se fasse sans triomphalisme et dans la dignité.

III- Les écoles ou la situation éducationnelle

La guerre a détruit ou lourdement endommagé près d'une centaine d'écoles sur l'ensemble des régions de déplacement, ces écoles sont publiques ou privées par moitié - Si l'état a pris ou prend en charge la restauration des édifices publics, il n'en va pas de même des édifices privées, et c'est là que le bât blesse

Les écoles privées qui sont au nombre d'une quarantaine appartiennent à différentes institution, (voici une liste non-exhaustive).

Le problème de leur restauration est triple.

- Les moyens financiers
- Le nombre des bénéficiaires (élèves)
- Le personnel enseignant

Les écoles non réparées jusqu'ici et qui ne seront pas de sitôt sont au nombre d'une quarantaine qui accueillait avant 1983 près de 16000 élèves et elles couvraient l'ensemble de la montagne de Rmailé au nord de Saïda, jusqu'au confin du Haut Metn. Le coût de d'opération s'élèverait à plusieurs millions de dollar. La question qui se pose est de savoir si les institutions font l'effort nécessaire pour réparer ces édifices, si elles s'impliquent dans le processus de retour, ou si on se contente de gesticulations stériles. Si les restaurations ne sont pas engagées, peut-on se contenter d'expliquer le phénomène par le problème d'argent?

Les contacts entrepris par moi-même, me permettent de déceler d'autres problèmes:

- Certains responsables d'école ont souligné la nécessité d'un regroupement scolaire pour des raisons pédagogiques. Ils soulignent, et à raison, que certaines écoles de village n'accueillaient que peu d'élèves, 40 à 50, alors que les écoles de village voisins et parfois le même village (qui a 2 écoles) accueillent également un nombre aussi réduit. S'investir dans une infrastructure éducative pour un nombre aussi réduit ne permet guère un enseignement de qualité, sans compter le coût par élève car la relation enseignants/enseignés est très défavorable: 1 enseignant pour 7 ou 8 enfants, alors que par le regroupement on arriverait à une réduction du coût et à un enseignement de meilleure qualité. La meilleure relation serait de 1 enseignant - 25 élèves.

- Quant au problème de la disponibilité d'un corps enseignant, c'est certainement le plus difficile à résoudre, car cela nécessite un énorme sacrifice de la part des enseignants -mal payés comme ils le sont, ils sont condamnés à ne faire que l'enseignement, puisqu'ils sont loin de tout autre centre d'activités. Il faut qu'ils soient natifs des villages concernés et qu'ils acceptent, par "engagement" un salaire dérisoire pour une tâche difficile -rares sont les personnes compétentes qui acceptent de se sacrifier par pur "engagement".

Le technique et le professionnel

Si on passe en revue les écoles de la montagne Libanaise, on est étonné de constater que contrairement à toute attente, les écoles professionnelles font figures de parents pauvres. Bien sûr, Deir el Kamar, Dahr el wahech (jusqu'en 1976) existent bien, mais compte tenue de la morphologie du territoire et de son exiguité, des écoles d'apprentissage pour les cultures intensives devraient exister, des écoles artisanales sont à créer ... avec les infrastructures qui s'imposent mais aussi l'accompagnement économique.

Quelques propositions

Les écoles tant privées que publiques sont nombreuses dans la montagne libanaise notamment dans les régions de déplacement, cest vrai que tout ne fonctionne pas encore, mais il faudrait neanmoins commencer une étude pour un regroupement de ces écoles pour éviter la dispersion et et le coût très élevé de l'éducation, car on retrouve parfois dans des villages contigus des écoles qui ont 30 ou 40 élèves repartis sur 5 ou 6 classes, alors que si on regroupait 2 ou 3 écoles on aurait des écoles viables - 12 à 18 élèves par classe, ce qui rend le coût au moins moitié moins cher et les groupes d'élèves plus dynamique et les enseignants plus motivés.

Dans certains cas un service d'autocars très simple à organiser résoudrait le problème et transformerait nos écoles de village en véritables écoles avec amélioration sensible du niveau - ne serait-ce que par l'émulation, car les classes trop petites ne favorisent pas l'émulation qui est un facteur de dynamisme, et découragent à la fois les enseignants et les enseignés.

Par ailleurs il est nécessaire dans les régions où l'enseignement privé est payant de créer une caisse de solidarité permettant à ceux qui n'ont pas les moyens de pouvoir scolariser convenablement leurs enfants - ceci bien sûr en l'absence d'un enseignement officiel, que nous devrions nous efforcer d'en faire un enseignement de qualité.

Autres activités

Les régions manquent en général d'infrastructures éducatives, en conséquence la création de bibliothèques municipales ou autres, de vidéothèques ainsi que d'activités sportives et agricoles est indispensable dans les régions.

Financement des projets de restauration et d'équipements

- l'Etat libanais
- la Mission culturelle française + la Fondation de France
- Le MECC
- la Mission Pontificale
- l'enseignement catholique Européen pour les écoles catholiques
- le synode des églises protestantes (pour les écoles protestantes) - E.Z.E
- l'UNESCO
- l'Unicef

Avec bien sûr l'appui et la coordination du PNUD.

Chaque école intéressée devrait élaborer un devis estimatif des coûts de réparation permettant ainsi aux personnes et organismes intéressés à les aider à faire un montage financier.

Fiche signalitique

L'école N.D des Apotres

Groupe porteur:	Les religieuses des Apotres
École primaire :	90 élèves
École hoteliere:	40 élèves
Situation de l'école:	très endommagée
Coût estimatif de la restauration des locaux de l'école	150.000 USD
Coût estimatif de l'habitation des religieuses	100.000 USD

Les religieuses retreraient et rouvriraent l'école au cas ou elles sont aidees a restaurer et une fois que les difficultes politiques sont aplanies.

Fiche signalitique

Localité :	Bzebdine - Caza - Baabda
Nom de l'école:	école du Coeur de Jesus
Groupe porteur :	la Congrégation des Saints coeurs
Nombre d'élèves:	90
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	très endommagée
Coût estimatifs des reparations:	75.000 USD

Les religieuses pourraient revenir si elles etaient aidees a restaurer.

Fiche signalitique

Nom de l'école:	École des Saints Cœurs
Localité :	Abadiye
Caza:	Baabda
Groupe porteur :	La Congrégation des Saint Coeurs
Niveau:	primaire et moyen
Nombre d'élèves:	330 élèves
Situation des locaux :	très endommagés
Coût estimatif des reparations:	60.000 USD

Rentreraient si elles etaient aides - feraient peut etre un regroupement avec leur autres écoles des localités avoisinantes.

Fiche signalitique

Localité :	Falougha
Nom de l'école:	Ste. Therese de l'enfant Jesus
Groupe porteur :	Congrégation des Saints coeurs
Nombre d'élèves:	270
Niveau:	Primaire
Situation de l'école :	Transformée en hopital durant la guerre est en bon état et a besoin de restauration.

Fiche signalitique

Nom de l'école:	École St. Elie
Groupe porteur :	L'ordre Libanais Maronite
Localité:	Kahlounie
Caza:	Baabda
Nombre d'élèves:	320 élèves
Niveau:	primaire - moyen - secondaire
Situation de l'école :	Détruite
Coût estimatifs de la restauration	480000 USD

Fiche signalitique

Nom de l'école:	École St.Takla
Groupe porteur :	Les Sœurs de la Sainte Famille Maronite
Localité:	Kfarselwan
Caza:	Baabda
Nombre d'élèves:	204 élèves
Niveau:	Primaire
Situation de l'école :	Légèrement endommagée
Coût approximatif:	30.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Beit-Eddine
Nom de l'école:	École St. Maroun
Groupe porteur :	Soeurs de la Sainte Famille Maronite
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	240 élèves
Situation de l'école :	peu endommagée
Coût approximatif de la restauration	45.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Damour
Nom de l'école:	École des Saints Coeurs
Groupe porteur :	Congrégation des Saints Coeurs
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	300 élèves
Niveau:	Primaire + Complémentaire
Situation de l'école :	Détruite
Coût approximatif de la restauration	400.000 USD

les religieuses sont intéressées par la restauration et le retour.

Fiche signalitique

Localité :	Ain Zhalta
Nom de l'école:	École St. Cyrille
Groupe porteur :	Congrégation des Saints Coeurs
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	560 élèves
Niveau:	primaire - moyen
Situation de l'école :	peu endommagée
Coût estimatif de la restauration	90.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Kfar Nabrakh
Nom de l'école:	École de la Charité
Groupe porteur :	Ste. Famille Francaise et Eveche Grec Caghologique de Saida
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	550 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	peu endommagée
Coût estimatif de la restauration	90.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Mejdel - el Meouche
Nom de l'école:	École St. Maroun
Groupe porteur :	l'Ordre Libanais Maronite
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	300 élèves
Niveau:	primaire - moyen - secondaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif de la restauration	400.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Maasser el Chouf
Nom de l'école:	École St. Michel
Groupe porteur :	les soeurs du St. Sauveur
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	120 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	200.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Bhamdoun
Nom de l'école:	École St. Elie
Groupe porteur :	Soeurs de la Sainte Famille Maronite
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	620 élèves
Niveau:	Primaire - Moyen - Secondaire
Situation de l'école :	
Coût approximatif:	

Fiche signalitique

Localité :	Bhamdoun
Nom de l'école:	École St. Georges
Groupe porteur :	Congrégation des Soeurs Antonines
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	420 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	550.000 USD
Reviendraient si elles sont aidées	

Fiche signalitique

Localité :	Bkhechtay
Nom de l'école:	École du St. Sauveur
Groupe porteur :	La Paroisse Grec Orthodoxe du village
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	250 élèves
Niveau:	primaire et moyen
Situation de l'école :	peu endommagée
Coût approximatif:	40.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Bsarine
Nom de l'école:	École St. Elie
Groupe porteur :	Les religieuses du St. Sauveur
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	60 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	90.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Rechmaya
Nom de l'école:	École Mar Kyriakos
Groupe porteur :	Congrégation des Soeurs Antonines
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	270 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	350.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Ramhala
Nom de l'école:	École St. Joseph
Groupe porteur :	Soeurs de la Sainte Famille Maronite
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	130 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	180.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Chartoun
Nom de l'école:	École Mar Chalita
Groupe porteur :	Les Soeurs de la Croix
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	130 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	180.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Choueifat
Nom de l'école:	École St. Elie
Groupe porteur :	l'Arvheveche Maronite de Beyourth
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	150 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	endommagée
Coût approximatif:	35.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Aley
Nom de l'école:	École St. Antoine
Groupe porteur :	l'Arvheveche Maronite de Beyourth
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	200 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	endommagée
Coût approximatif:	45.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Aley
Nom de l'école:	École de Sainte Therese de l'Enfant Jesus
Groupe porteur :	Congrégation des Repligieuses des Saints Coeurs
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	640 élèves
Niveau:	primaire, moyen et secondaire
Situation de l'école :	Très endommagée

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

Fiche signalitique

Localité :	Aley
Nom de l'école:	Orphelinat des Peres Capucins
Groupe porteur :	Les Peres Capucins
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	350 élèves
Niveau:	primaire et technique
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif de la restauration:	500.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Mansouriet - Bhamdoun
Nom de l'école:	École St. Joseph
Groupe porteur :	La Congrégation des Soeurs Antonines
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	400 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	550.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Aramoun
Nom de l'école:	l'École Evangelique
Groupe porteur :	l'Eglise Evangelique
Caza:	Aley
Nombre d'élèves:	180 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	endommagée
Coût approximatif:	45.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Rmaylé - Iklīm El Kharroub
Nom de l'école:	École de la Joie
Groupe porteur :	Les Filles de la Charité
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	600 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	gravement endommagée
Coût approximatif de la restauration:	400.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Mtolleh - Iklim El Kharroub
Nom de l'école:	École Notre Dame de Mtolleh
Groupe porteur :	Les Filles de la Charité
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	1200 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	pillée - endommagée et en partie détruite
Coût approximatif de la restauration:	1000.000 USD

Fiche signalitique

Localité :	Majdalouna - Iklim el Kharroub
Nom de l'école:	l'École Evangelique
Groupe porteur :	l'Eglise Evangelique
Caza:	Chouf
Nombre d'élèves:	250 élèves
Niveau:	primaire
Situation de l'école :	détruite
Coût approximatif:	300.000 USD

REPUBLIQUE LIBANAISE
MINISTÈRE DES DÉPLACES

LE CRÉDIT
dans le cadre du problème de
DÉPLACEMENT

Préparé par
Dr. Ibrahim Chibli

Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUD



1995

LE CRÉDIT

La philosophie: c'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que nous assistons aux premières initiatives privées de crédit. En effet, la guerre fut non seulement meurtrière mais aussi ruineuse, pour les petites et moyennes entreprises et c'est ainsi que des ONG ont pris l'initiative des petits crédits professionnels. La philosophie sous-jacente est une philosophie de solidarité sociale et nationale, une volonté évidente d'associer toutes les forces vives d'une nation au redressement de celle-ci.

Les associations qui s'occupent de crédit pour la réhabilitation sociale et économique sont relativement nombreuses et leur action est diversifiée ainsi que leurs critères. Nous ne retenons pour cette présentation que les organismes qui nous semblent être les plus importants en fonction du montant des prêts, du nombre de ces derniers et de l'étendue territoriale de leur action.

Il s'agit des associations suivantes:

- Association d'Entraide Professionnelle
 - Caritas Liban
 - La Cooperative Libanaise
 - ILDES
 - le MECC
- et bien d'autres

Tous ces fonds de crédit sont nés en réponse à une situation de guerre qui a perduré et qui commençait à avoir des conséquences graves sur les mentalités en ce sens que tout un peuple risquait d'acquiescer une mentalité d'assistés - d'autant que dans les situations de catastrophe, les fonds disponibles pour secourir les détreffes immédiates sont relativement grands et faciles à gérer. Il est incontestablement plus facile de donner un poisson à quelqu'un que de lui apprendre à pêcher - mais est-ce aussi utile et surtout aussi respectueux de sa dignité? Bien sur que non! c'est donc ainsi que dans les années 1985, certaines associations dans un souci évident de répondre à des impératifs d'efficacité de de dignité à la fois, ont lancé des programmes visant à soutenir les gens pour que ces derniers puissent se prendre en main.

A côté donc des organismes suscités, plusieurs autres initiatives de crédit existent, mais elles portent sur des montants si modestes que leur présentation nous semble superflue, sinon au niveau de leur effet incitatif et d'un effet cynergique non négligeables.

L'AEP, Caritas et le MECC ont lancé séparément un programme de réhabilitation socio-économique depuis les années 1985. Le global des crédits accordés jusqu'ici-exprimé cumulativement serait de près de 7500 unités dont 5000 sont à l'actif de Caritas/Liban. Ces chiffres représenteraient pour les 10 dernières années l'équivalent de \$20.000 USD le disponible annuel pour les 3 organismes précités se situerait autour de 3.000.000 de dollars - ce chiffre représente les remboursements et les injections de nouveaux fonds dans le circuit.

Depuis 1992-3 d'autres organismes ont commencé en sus des organismes précités un programme de prêts économiques. Il s'agit de la coopérative libanaise et l'Institut Libanais pour le Développement Social et Economique (ILDES). Ces 2 organismes ont à leur actif jusqu'à ce jour un global approximatif de 400 crédits représentant une circulation d'argent pour un montant d'un million et demi dont un million de dollars en capital de base et un demi million en remboursements prêtés à nouveau. Le disponible annuel des 2 organismes représenterait près de 600.000 USD qui sont le fruit des remboursements des bénéficiaires de crédits. L'un et l'autre des 2 ONG tentent d'augmenter leurs avoirs affectés au crédit. Il est à croire que vers la fin de 1998 le nombre cumulatif de crédits sera de l'ordre de 1200 unités. Si de nouveaux capitaux étaient injectés dans le circuit les 2 dernières organismes pourraient accorder annuellement 400 crédits.

A ce fonds de crédit économique, il convient d'ajouter un certain nombre de crédits pour habitat qui existent auprès de plusieurs organismes et qui représentent près de 200 unités par an.

Les banques de crédit populaire en Europe. Pouvons-nous faire de même?

Aux lendemains de la 2^{de} guerre mondiale différents organismes de crédits se sont engagés dans une entreprise de redressement de la situation socio-économique due à la guerre - c'est ainsi que des milliers de crédits agricoles ont été octroyés à des paysans et fermiers quasiment ruinés par la guerre et petit à petit ces efforts ont été coordonnés donnant naissance à la Banque du Crédit Agricole, aujourd'hui parmi les grandes banques européennes. Il ne faut peut être pas aboutir ici à la même formule qu'en Europe, mais il serait intéressant de rescenser rigoureusement toutes les initiatives dans ce domaine, poser les Jalons d'une concertation et arriver à dégager un capital suffisant pour étudier en profondeur les besoins du pays en crédits légers et relativement bon marché, pour redonner à l'initiative privée toutes ces chances et aux petites entreprises l'opportunité de jouer le rôle qui leur est due dans la reprise économique du pays.

En faisant une projection, nous trouvons que de 1992 jusqu'à fin 1997, le nombre de crédits accordés par les différents organismes s'élèverait à 10.000 unités avec un disponible annuel de près de 1500 nouveaux crédits et si de nouveaux fonds étaient injectés (5.000.000 USD par ex) - les nouveaux crédits pourraient s'élever à 3200 unités/an.

Les besoins du pays en petits crédits professionnels doivent s'élever à 30.000 prêts professionnels et un besoin annuel de 4 à 5000 unités.

La philosophie

Tous les organismes n'ont pas la même approche, en effet les organismes d'église et l'A.E.P traitent le problème sous un angle purement socio-économique, en ce sens que toute personne réunissant les conditions socio-économiques requises peut bénéficier d'un crédit. Alors que d'autres organismes sont branchés sur les déplacés et le critère sine qua non est que le bénéficiaire doit être déplacé qui rentre et que son projet soit réalisé dans sa localité d'origine.

En tout état de cause, les critères auprès de tous ces organismes sont rigoureux, et en règle générale, respectés. (formulaires ci-joints)

Il en découle que ces crédits s'adressent à une classe sociale modeste, mais néanmoins ayant la possibilité de demander à un proche-solvable - de lui fournir une caution - souvent les organismes exigent un titre foncier. Les personnes physiques n'ayant que leur savoir faire et leur honnêteté restent en dehors du circuit. Il est donc clair que les individus les plus fragiles ne peuvent pas, dans l'état actuel des choses, bénéficier d'un crédit et seulement pour raisons économiques (pas de caution - pas de garanties réelles). Jusqu'ici aucun organisme n'a prévu formellement la création d'un fonds de crédit "à risques".

Il serait intéressant d'inviter tous les organismes à créer ensemble un "Fonds à risques" qui recueillerait les 1/4 du montant des intérêts perçus. Compte tenu du nombre de prêts accordés (près de 1500 par an) - ce fonds pourrait disposer d'un fonds à risques d'un montant annuel de 60000 U.S.D. approx. Cette idée en appelle une autre: c'est la concertation inter-organismes.

La concertation : les organismes de crédits de plus en plus nombreux et disposant de fonds non-négligeables se connaissent entre eux mais fonctionnent en cercle fermé alors qu'une concertation respectueuse de chaque charisme pourrait être bénéfique pour tous, car elle permettrait à chaque ONG d'élargir sa perspective et permettrait de résoudre 2 problèmes majeurs :

- 1 - les doubles et voire les triples crédits.
- 2 - la création d'un fonds commun à "risques".

Il est de notoriété publique que les plus débrouillards arrivent à bénéficier de 2 ou de 3 crédits et peuvent monter des projets qui pourraient être financés par les banques - mêmes si l'intérêt est plus grand - alors que plusieurs dizaines de cas restent sur la touche ou doivent attendre les remboursements pour pouvoir bénéficier d'un crédit.

S'ajoute à cela tous ceux qui ne présentent pas les garanties nécessaires - ne peuvent accéder à aucun crédit.

De cette concertation on peut passer à un travail plus professionnel et donc plus efficace, il s'agit de l'accompagnement des demandeurs ou bénéficiaires de crédit.

La situation dans notre pays n'est pas particulièrement claire au niveau de l'ensemble de l'économie du pays, les organismes peuvent et ont souvent des personnes compétentes qui peuvent orienter les demandeurs de crédit, car le risque, en l'absence de tout accompagnement et de tout conseil, de voir dans certaines localités, un grand nombre de projets similaires qui risqueraient d'être peu productifs et d'avoir donc des effets contraires à ceux recherchés par les demandeurs de crédit ainsi que les organismes qui les accordent. Si une concertation pouvait exister, une équipe pourrait accompagner et conseiller les demandeurs de prêts, les orientant vers des projets plus utiles et donc plus rentables pour eux mêmes. En définitive les organismes sont-ils des petites banques "populaires" qui fond du "Business charity" ou sont-ils des agents de développement, d'orientation et d'incitation? Des mesures inter-organismes doivent être prises pour que nos ONG, développent une politique plus ambitieuse au profit de notre pays et prioritairement au profit des franges les plus fragilisées de nos concitoyens.

Banque et Etat

Les banques privées libanaises, devraient pouvoir créer, par l'intermédiaire de l'Association des Banques, un fonds qui représenterait un montant proche de celui des ONG et qui serait affecté à ce genre d'opération - ce qui doublerait les moyens disponibles - c'est techniquement possible - et ce en concertation avec les ONG, l'Etat pourrait soit garantir ces fonds, soit demander à la Banque Centrale de prendre une mesure dérogatoire concernant ces fonds notamment en exonérant les banques de l'obligation réservataire exigée par la Banque du Liban - les détails techniques devraient être étudiés par les professionnels.

P.J AEP
 Caritas
 MECC
 ILDES
 Cooperative Libanaise

المؤسسات الاهلية للقروض

المهنية والسكنية

تمهيد

ان المؤسسات الاهلية المعنية بالقروض هي كثيرة ومتشعبة الجوانب والمقاييس وهذه بعضها وهي تعنى بالقروض المهنية فقط أو بالمهنية والسكنية على السواء .

١ - جمعية التضامن المهني

٢ - كاريتاس لبنان

٣ - الجمعية التعاونية اللبنانية للانماء

٤ - المؤسسة اللبنانية للتنمية الاقتصادية والاجتماعية

٥ - مجلس كنائس الشرق الاوسط

إسم الجمعية : جمعية التضامن المهني

العنوان : شارع بدارو-ملك الترك

المسؤول : الأئسة صهيون-هاتف ٣٨٢٦١٠-٢٨٣٥٨٠

أنواع القروض : مهنية

١ - عائلية

٢ - للتعاونيات

٣ - قروض مشتركة

قيمة القروض : ٣٠٠٠٠ دولار أميركي

المدة : ثلاثون شهراً بما فيها فترة السماح (ستة أشهر)

الفائدة : ٨٪

شروط منح القروض للمشاريع العائلية

١ - أن لا يكون طالب القرض قادراً أن يأخذ قرضاً من مصرف عادي .

٢ - أن لا يكون لديه أحد من أفراد عائلته قادراً أن يؤمن له القرض .

٣ - أن يكون طالب القرض مسؤولاً عن أولاد في سن الدراسة أو عن أهل .

٤ - أن يكون المشروع مدروساً ، قادراً أن يعيش منه صاحبه ويسدد القرض بالمهلة المحددة

٥ - أن يكون لديه الضمانة اللازمة/ أو الكفيل المناسب .

- ٦ - لا يعطى أي مبلغ لمشروع ما ، كهبة .
٧ - أن يكون طالب القرض على معرفة بفوائد التأخير الموضوعه في حال تأخره عن دفع السندات في الاوقات المحددة على الجدول المصرفي .

شروط منح القروض للتعاونيات

- ١ - أن تكون التعاونية مرخصة من قبل الدوائر اللبنانية الرسمية .
٢ - أن تكون التعاونية قادرة على ابراز دفاتر حساباتها الرسمية للجمعية .
٣ - أن لا تكون التعاونية قادرة على الحصول على القرض من مصرف عادي .
٤ - أن لا تكون للتعاونية مصادر تمويل أخرى في الداخل أو الخارج قادرة أن تؤمن لها الاموال اللازمة .
٥ - أن تكون التعاونية طالبة القرض قادرة على تنفيذ المشروع تقنياً وإدارياً بروح تضامنية فلا تقع المسؤولية الكبرى في الانجاز على عاتق واحد من الاعفاء .
٦ - أن يكون المشروع مهنيًا ، انتاجياً لا سيما في القطاعين الأول والثاني .
٧ - أن لا يستعمل المستفيدون في المشروع إسم التعاونية للمنفعة المادية الشخصية .
٨ - أن يكون للمشروع مردود كاف يمكن المستفيدين منه تسديد سنداتهم بالمهلة المحددة .
٩ - أن يكون للتعاونية الضمانة اللازمة .
١٠ - لا يعطى أي مبلغ لمشروع ما ، كهبة .
١١ - أي يكون أعضاء التعاونية على معرفة بفوائد التأخير الموضوعه في حال تأخرهم عن دفع السندات في الاوقات المحددة على الجدول المصرفي .

شروط منح القروض المشتركة

- ١ - أن لا تكون المجموعة طالبة القرض قادرة على الحصول على قرض من مصرف عادي .
٢ - أن لا يكون للمجموعة مصادر تمويل أخرى في الداخل أو الخارج قادرة أن تؤمن لها الاموال اللازمة .
٣ - أن تكون للمجموعة طالبة القرض القدرة على تنفيذ المشروع تقنياً وإدارياً بروح تضامنية ، فلا تقع المسؤولية الكبرى في الانجاز على عاتق واحد فقط من أعضاء المجموعة .
٤ - أن تكون المجموعة طالبة القرض قادرة على ابرام اتفاق خطي فيما بينها ، يحدد طريقة التعامل ويوزع المسؤوليات .
٥ - أن يكون المشروع مهنيًا ، انتاجياً لا سيما في القطاعين الأول والثاني .
٦ - أن يكون للمشروع مردود كاف يمكن أفراد المجموعة الاستفادة منه من تسديد سنداتهم بالمهلة المحددة .

- ٧ - أن يكون للمجموعة طالبة القرض الضمانة اللازمة .
- ٨ - تطبق على أفراد المجموعة شروط الاستفادة من القروض-المشاريع العائلية .
- ٩ - لا يعطى أي مبلغ لمشروع ما ، كهبة .
- ١٠ - أن تكون المجموعة طالبة القرض على معرفة بفوائد التأخير الموضوعه في حال تأخرها عن دفع السندات في الاوقات المحددة على الجدول المصرفي .

كاريتاس لبنان : هاتف ٤٩٩٧٦٨-٤٩٩٧٦٧

العنوان : سن الفيل

المسؤول : عصام عقيقي : للقروض المهنية-نجيب جبارة : للقروض السكنية

قيمة القروض : لغاية ٣٠٠٠٠ دولار أميركي

المدة : ثلاث سنوات بما فيها فترة السماح (ستة أشهر عامة)

الفائدة : ٨٪

المستفيدون : كل لبناني له مشروع عائلي

المقاييس المعنية في كاريتاس للقروض

١ - دخل العائلة

على أن يكون دخل جميع أفراد العائلة المتواجدين تحت سقف واحد ، لا يكفي لتغطية كلفة الحياة بكاملها :
الطعام-السكن-المدارس الصحة . . . وقد حدد هذا الدخل بما قيمته ٦١٨ دولاراً أميركياً في الشهر .

٢ - الخبرة المهنية

على طالب القرض أن يتمتع بخبرة مهنية كافية تخوله القيام بمشروع كالذي طلب له قرضاً .

٣ - حجم المشروع

أن يكون مشروعاً عائلياً بمعنى أن طالب القرض هو العامل الرئيسي في المشروع حتى لو ساعده بعض أفراد عائلته .

٤ - إمكانية استمرارية المشروع

على المشروع أن يكون قادراً على القيام بكافة التزاماته المالية .

٥ - الوقت اللازم كي يصبح للمشروع مردوداً

على المشروع أن يصبح ذو مردود بعد فترة زمنية قصيرة-أن لا تتعدى الستة أشهر .

٦ - على طالب القرض أن يساهم بتمويل المشروع بنسبة لا تقل عن العشرين بالمئة ٢٠٪

٧ - على طالب القرض أن يتمتع بسمعة جيدة في وسطه المهني والاجتماعي -معروف عنه مثلاً بأنه يفي ما عليه .

٨ - على كل طالب قرض أن يكون له كفيلاً مليئاً وعلى هذا الكفيل أن يوقع السندات مع المقترض .

المستندات المطلوبة

لائحة المستندات المطلوبة

- ١- اخراج قيد عائلي لطالب القرض لا يعود تاريخه لأكثر من سنة .
- ٢- إفادة براتب طالب القرض وتاريخ التحاقه بالعمل ، أو الاكتفاء بتصريح بالدخل الشهري إذا كان صاحب حرفة أو مهنة حرة ، وكذلك الامر لكل فرد يعمل من أفراد الاسرة . (تشمّل الأسرة كل الاشخاص المقيمين تحت سقف واحد والذين يتقاسمون نفس الميزانية) .
- ٣- المستندات (عقد إيجار أو استثمار ، سند ملكية . . .) التي تبين حق طالب القرض باستخدام أو استثمار المكونات الأساسية للمشروع (عقارات ، معدات ، آليات . . .) .
- ٤ - الاذونات من السلطات الرسمية أو النقابية . . . التي تسمح بمزاولة العمل أو المهنة .
- ٥- الاتفاقيات المعقودة مع الغير والمتعلقة بالمشروع .
- ٦- الشهادات الرسمية أو الافادات المهنية .
- ٧- عرض سعر بالمشتريات لا يعود تاريخه لأكثر من شهر واحد .
- ٨- صورة عن هوية الكفيل .
- ٩- إفادة براتب الكفيل .
- ١٠- إفادة من مسؤول الاقليم .

أما بالنسبة للقروض السكنية فهي موجودة لغاية ٣٠٠٠ دولار أميركي وهي تعطى للمهجرين العائدون كما لكل عائلة من أصحاب الدخل المحدود التي تريد أن تؤمن لها مسكناً .

بما يتعلق بالمشروع السكني المشترك بين مجلس كنائس الشرق الاوسط ومؤسسة ILDES فهو مختص بالمهجرين العائدين إلى قراهم اذ يؤمن لبعضهم وحسب الامكانيات المتوفرة قروضاً أقصاها ثلاثة آلاف دولاراً أميركياً . (الجدول المرفق)

الجمعية التعاونية اللبنانية للائتماء

العنوان ورقم الهاتف : انطلياس - مطرانية انطلياس ٤٠٦١٨٨-٤٠٦٦٨٨

المسؤول : ابراهيم الجميل

نوع القروض : مهنية

المستفيدون : المهجرون العائدون

قيمة القرض : من ألف ولغاية ٥٠٠٠٠ دولاراً أميركي

مدة القرض : من سنة إلى سنتين

الفائدة : ٨٪

شروط القروض

- ١- على المشروع أن يكون إنمائيًا .
- ٢- أن يكون ذو جدوى اقتصادية إيجابية .
- ٣- أن يكون ذو كلفة محدودة .
- ٤- أن يكون مردوده سريعاً .
- ٥- أن يشكل حافزاً لتواجد المقترض في منطقتة على أن تعطى الأفضلية للمشروع القابل للتنفيذ من قبل المقترض نفسه أو من قبل أفراد عائلته مباشرة .

أنواع المشاريع : زراعية-حرفية-صناعية-تجارية

الزراعية : سريعة المردود : خضارية-بشر أرتوازي-موتور رش-تراكتور للفلاحة-تربية دواجن ومواشي . . .

الحرفية ، الصناعية والتجارية : مكبس باطون-منشرة-ملحمة-جبالة باطون-كسارة بحص . . .
محلات سمانة-مواد زراعية-مواد طرش-دهان-المنيوم . . .

الضمانات المطلوبة

ضمان على الحياة بقيمة المشروع على نفقة المستفيد ، تأمين عقاري ، حجز على راتب .
يدفع القرض على مرحلتين وفقاً لتقدم مراحل العمل .

ملاحظة : التأمينات العقارية معفية من الرسوم باستثناء رسم كاتب العدل .

إسم المؤسسة : المؤسسة اللبنانية للتنمية الاقتصادية والاجتماعية

العنوان والهاتف : جل الديب-بناية دادور-هاتف ٤١٦٣٤٩-٤٠٧٤٥٦

المسؤول : خليل أبو رجيلي ٤٦٢٠٠١

أنواع القروض : مهنية وأحياناً سكنية

قيمة القرض : لغاية ٣٠٠٠ دولار أميركي

مدة القرض : ٣٠ شهراً بما فيها فترة السماح التي تتراوح بين ٣ وستة أشهر

الفائدة : ٨٪

المستفيدون : المهجرون العائدون إلى قراهم

شروط منح القرض

- ١- أن يكون طالب القرض مهجراً وقد عاد أو في طور العودة إلى بلدته الاصلية واستقر فيها .
- ٢- أن يكون طالب القرض قد هاجر إلى خارج لبنان وعاد واستقر في مكان سكنه السابق .
- ٣- أن يكون لطالب القرض مشروعاً مهنيّاً يعطي مردوداً بعد فترة قصيرة .
- ٤- أن يكون من أصحاب الدخل المتواضع .
- ٥- أن لا يكون طالب القرض قادراً أن يأخذ قرضاً من مصرف عادي .
- ٦- أن يكون له كفيلاً مليوناً-موظفناً في القطاع العام مثلاً على أن يوقع معه السندات .
- ٧- أن تكون الافضلية للمتزوج وصاحب العائلة ، وهذا لا يعني أن يمنع القرض عن الشباب العازين الراغبين بانشاء مشاريع في مناطقهم .
- ٨- أن يوقع بوليصة ضمان على الحياة بقيمة المشروع .
- ٩- تعطى الافضلية إلى المشاريع التي من شأنها خلق فرص عمل ، وتتلائم مع الاقتصاد المحلي وتؤدي بالتالي خدمة للمجتمع المحلي اذ تخلق دينامية عودة .

الاتجاه العام للقروض

من المتحسن أن تكون المشاريع المطلوب لها قروضاً من الانواع التالية :

- ١- تنشيطية للزراعة المحلية وتربية الدواجن والمواشي .
- ٢- تنشيطية للمشاريع التي تؤدي خدمات للجماعة المحلية (جميع مهن الخدمات : حلاق-تصليح سيارات-مطعم-مقهى-كهرباء-صيانة-مكتبة . . .)
- ٣- تنشيطية للمشاريع المرتبطة بالبناء : معامل للاحجار والباطون-معامل بلاط-محلات تجارية لمواد

البناء . . . مشاغل المنيوم أو معادن أخرى-نجارة منجور أو موبيليا . . .

مجلس كنائس الشرق الاوسط

العنوان : شارع المكحول-بناية ديب-راس بيروت

هاتف ٣٤٤٨٩٦-٣٤٦٨٨٩

المسؤول : ايلي عجوز

أنواع القروض : مهنية وسكنية (برنامج مشترك مع ILDES)

قيمة القرض : لغاية ٣٠٠٠ دولار أميركي

مدة القرض : سنتين ونصف بما فيها فترة السماح

الفائدة : ٧٪ بما فيها الرسوم

المستفيدون : كل لبناني له مشروع عائلي

بعض الشروط

- ١- أن يكون المشروع منتجاً .
- ٢- أن يكون مشروعاً عائلياً وبالأفضلية زراعياً أو حرفياً علماً بأن هذا لا يعني أن المشاريع الخدمائية لا يمكنها أن تحصل على تمويل .
- ٣- أن يكون لطالب القرض كفيلاً .

المستندات

- صورة عن الهوية أو إخراج القيد
- إخراج قيد عائلي
- طلب بخط اليد يقدم إلى أمانة السر

أما بالنسبة لبعض المؤسسات الأخرى ونخص منها :

- البعثة البابوية
- او كسفام
- الرؤيا العالمية
- وكالة غوث للاطفال

فلها جميعها برامج تتعلق غالباً بالقضايا السكنية (هبات) بالنسبة للبعثة البابوية والرؤيا العالمية- بالقضايا الاقتصادية والقروض الصغيرة ، كما تعنى أيضاً بالمشاريع الجماعية وبشكل خاص المتعلقة بالبنى التحتية- تجدون العناوين وأرقام الهاتف بالجدول المرفق .

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام